VILLE DE GAP
HAUTES-ALPES

N° D2026_07_342

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 9 JUILLET 2026

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 13 avril 2026 visée en Préfecture le 16 avril 2026 ;

- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 avril 2026;

- Vu les articles R. 2185-1 et R. 2185-2 du Code de la Commande Publique ;

- Vu la consultation lancé par la Ville de Gap, le 08/04/2026 pour la maintenance, le nettoyage et affichage du mobilier urbain et bus ;

- Considérant que la collectivité n'a reçu qu'une seule offre ;

- Considérant qu'il s'agit d'un motif économique justifiant de déclarer la procédure sans suite ;

DECIDONS

Article 1 :

La consultation lancée par la Ville de Gap, le 08/04/2026 pour la maintenance, le nettoyage et affichage du mobilier urbain et bus est déclarée sans suite pour motif économique (absence de concurrence)

Article 2 :

Une nouvelle consultation sera prochainement lancée

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des services techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 9 JUILLET 2026

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI

MAIRIE de GAP (Hautes-Alpes)

Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca 13002 MARSEILLE) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**D2026_07_342**
Objet :	**d?claration sans suite consultation lanc? par la Ville de Gap, le 08/04/2026 pour la maintenance, le nettoyage et affichage du mobilier urbain et bus**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20260709-D2026_07_342-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260709-D2026_07_342-AI-1-1_0.xml	text/xml	975 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_19432.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260709-D2026_07_342-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	74.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2026 à 10h12min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2026 à 10h12min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juillet 2026 à 10h12min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juillet 2026 à 10h12min25s	Reçu par le MI le 2026-07-13